

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

### 5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Chaque bloc fait l'objet d'une ou plusieurs évaluations (études de cas, mises en situations professionnelles...).

La rédaction d'un mémoire soutenu à l'oral et d'une note de lecture valident l'ensemble du dispositif d'évaluation.

La capitalisation de chaque bloc de compétences et la validation du mémoire avec soutenance est obligatoire pour l'obtention du titre.

#### **Bloc 1 : Elaborer les orientations stratégiques d'un projet de santé, d'une politique ou d'un plan dans le cadre d'une structure du secteur de la santé**

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
Conception des orientations générales d'un projet de santé, d'une politique ou d'un plan dans une structure du secteur de la santé, (établissement de santé, organisme d'assurance maladie obligatoire ou complémentaire, association de malades ou de professionnels, entreprise de produits de	C1.1 Construire la stratégie générale du projet de santé, de la politique ou du plan pour définir les axes de développement, les besoins financiers, d'investissements et moyens humains en s'appuyant sur des études médico-économiques et en analysant le contexte économique, financier, social et juridique du secteur de la santé	<b>Note d'analyse (C1.1)</b> Le candidat doit rédiger une note portant sur l'analyse et la mise en perspective de la stratégie du projet de santé, de la politique ou d'un plan en prenant en compte l'environnement global. Ce	L'élaboration stratégique du projet, politique ou plan est de qualité :  -de la rigueur méthodologique : définition des objectifs, prise en compte des éléments de contexte économique, financier, juridique et social dans l'analyse de la situation

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>santé, ministère de la santé, agence nationale ou régionale ...)</p> <p>Définition des axes stratégiques et de développement d'un projet de santé, d'une politique ou d'un plan</p> <p>Identification des besoins financiers, d'investissements et moyens humains</p>		<p>document peut constituer une partie du mémoire.</p>	<p>-des qualités de réflexion personnelle du candidat : mise en perspective des éléments de contexte dans l'élaboration des propositions, anticipation de scénarios réalistes basés sur des données objectives</p> <p>-des qualités de rédaction :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. plan clair et structuré</li> <li>. recherche de bibliographie et revue de littérature</li> <li>. qualité de la présentation du document : mise en page, encadrés de synthèse partielle, graphiques et tableaux, orthographe, etc.), respect du nombre de pages attendu</li> </ul>
<p>Construction du plan de santé publique, du projet médical ou scientifique pour définir les approches stratégiques médicales ou scientifiques dans une structure du secteur de la santé</p> <p>Diagnostic d'une structure de santé</p> <p>Utilisation d'outils de gestion et de données géographiques, épidémiologiques de santé publique.</p>	<p><b>C1.2</b> Elaborer le volet sanitaire, médical ou scientifique du projet de santé, de la politique ou du plan</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en diagnostiquant les capacités de la structure pour organiser et réguler la réponse aux besoins sanitaires ou pour y répondre, en s'appuyant sur les données épidémiologiques, sociales, démographiques et géographiques</li> <li>- en organisant la structure, soit pour améliorer la qualité du système de santé visé</li> </ul>	<p><b>Note d'analyse (C1.2)</b> Le candidat doit rédiger une note portant sur la construction du volet sanitaire, médical ou scientifique du projet de santé, de la politique, du plan, du schéma ou dans le respect du cadre normatif. Ce document peut constituer une partie du mémoire.</p>	<p>La construction de la partie sanitaire, médical ou scientifique du projet est de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La partie est cohérente avec la stratégie générale définie.</li> <li>- Le diagnostic de la situation prend en compte les dimensions médicales, épidémiologiques, démographiques et sociales.</li> <li>- Le partie respecte les recommandations de santé</li> </ul>

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>Organisation de la structure selon les normes de qualité et de sécurité propres au secteur de la santé, pour un établissement de soins (qualité et de sécurité des soins, conditions d'accueil et de prise en charge des patients) ou celles incluses dans le plan, projet ou schéma</p> <p>Prise en compte du dispositif juridique sanitaire, médico-social ou social français et européen prévu par le code de la santé publique, le code de la sécurité sociale et la code de l'action sociale et des familles</p>	<p>par la politique, le plan, le projet ou le schéma, soit pour améliorer son efficacité en matière de sécurité des soins et de recherche, pour renforcer ou respecter les réglementations des autorités de santé afin d'anticiper l'organisation des activités de soins</p>		<p>publique, d'amélioration de la qualité des soins et du cadre normatif du secteur de la santé.</p>
<p>Evaluation et comparaison des systèmes de santé et des politiques publiques en Europe et à l'international</p> <p>Identification des enjeux technologiques actuels et des innovations médicales</p> <p>Analyse des positions professionnelles et sociales des différents partenaires de la politique, du projet ou du schéma</p>	<p>C1.3 Exercer une activité de veille juridique, sociale, technologique et scientifique sur le secteur de la santé, à l'appui de lectures professionnelles et d'outils de veille, pour définir des pistes de développement ou de coopération</p>	<p><b>Rédaction d'une note de lecture (C1.3)</b> et d'une bibliographie annexée à partir d'un ouvrage, d'un rapport public, d'une thèse</p>	<p>La veille est alimentée par des sources variées et fiables.</p> <p>La veille permet de dégager des axes de développement innovants.</p> <p>Qualité d'une rédaction de note synthétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-expression en 4/5 pages de</li> <li>-la problématique soulevée, de l'argumentation personnelle qui en est faite, des conclusions ou recommandations.</li> </ul> <p>Qualité de la bibliographie :</p>

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			par diversité et qualité des sources, par typologie de ressources, par présentation aux normes attendues
--	--	--	--

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

### Bloc 2 : Piloter la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie d'un projet de santé, d'une politique ou d'un plan, dans le cadre d'une structure du secteur de la santé

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Élaboration du cadre d'analyse des déterminants sociaux, professionnels et territoriaux de la mise en œuvre de la politique, du plan, du projet ou du schéma</p> <p>Élaboration du suivi de l'impact de la politique, du plan, du projet ou du schéma sur l'activité des professionnels, la santé publique et les relations humaines dans les structures concernées</p> <p>Analyse des impacts sociaux de la politique, du plan, du projet ou du schéma élaboré et mis en œuvre</p>	<p>C2.1 Évaluer la mise en œuvre opérationnelle du projet de santé, de la politique, du plan et les résultats sanitaires en termes d'amélioration de la réponse aux besoins de santé d'une population ou d'un territoire</p>	<p><b>Etude de cas</b> A partir d'une problématique particulière, soit dans le champ hospitalier ou médico-social sur un territoire (construction d'une filière gériatrique départementale, transformation des établissements en lien avec le développement de l'HAD, la révision du projet d'établissement d'un hôpital pivot de territoire et/ou de GHT), soit à partir d'un sujet technique appelant des actualisations régulières, le candidat doit évaluer les résultats de la stratégie, bilan et prospective. Ce travail en sous-groupe fait l'objet d'une présentation orale.</p>	<p>La construction du bilan de la politique, du plan, du schéma ou du projet sanitaire, médical ou scientifique de la structure est de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-rigueur dans la rédaction (définition des objectifs, mise en perspective du contexte et synthèse personnelle)</li> <li>-recherche de bibliographie et revue de littérature</li> <li>-rigueur dans la présentation du document : mise en page, encadrés de synthèse partielle, graphiques et tableaux, orthographe, etc.)</li> </ul>

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>Elaboration des projets et des budgets ou objectifs de dépenses et de recettes avec les acteurs publics concernés (autres ministères ou agences, Parlement, instances de tutelle, ...)</p>	<p><b>C2.2</b> Elaborer des demandes des fonds ou des prévisions d'objectifs de dépenses et recettes auprès des autorités compétentes ou des instances de tutelle, à l'aide d'arguments développés en prenant en compte les enjeux sanitaires, sociaux, économiques et financiers, afin de conforter les ressources du projet de santé, politique ou plan</p>	<p><b>Exercice de simulation et de construction du PLFSS</b> (projet de loi de financement de la sécurité sociale) en sous-groupe et présentation orale (<b>C2.2</b>)</p>	<p>Le candidat identifie les besoins financiers du projet de santé, politique ou plan :</p> <p>Il identifie les acteurs à solliciter pour des demandes de fonds.</p> <p>Présentation orale et défense des positions en sous-groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-clarté de l'argumentation</li> <li>-capacité à convaincre</li> <li>-capacité à prendre en compte les données historiques, sociales, démographiques, professionnelles et politiques</li> </ul>
<p>Coordination et animation d'équipes pluridisciplinaires</p> <p>Valorisation du projet auprès des collaborateurs</p> <p>Mobilisation des équipes autour du projet</p>	<p><b>C2.3</b> Coordonner les différentes compétences des équipes afin de capitaliser sur la richesse collective pour valoriser le projet, par une écoute attentive, par des retours d'expérience</p>	<p><b>Etudes de cas et restitution orale (C2.3 et C2.4)</b> pendant les cours, mettant en exergue l'approche sociologique dans l'analyse de la situation sociale et humaine</p> <p>(Exemple : analyse d'une situation de conflit dans une institution, négociations difficiles...)</p>	<p>Le candidat identifie les pratiques professionnelles, les positions et les intérêts à agir des partenaires à l'appui d'analyses et méthodes de la sociologie des organisations et de la sociologie de la santé.</p> <p>Il présente la vision du projet claire et précise.</p>
	<p><b>C2.4</b></p>		

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>Politique de management et de gestion des ressources humaines</p> <p>Définition des modalités du projet</p>	<p>Définir les modalités du projet en tenant compte de la pluralité des acteurs impliquées pour favoriser leur capacité à participer au-delà de leur activité propre, à l'aide de processus de délégation et de coopération</p>		<p>Qualité de l'approche sociologique présentée à l'oral :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-capacité à prendre en compte les positions des différents acteurs, leurs forces et faiblesses, leur motivations et intérêts à agir, de la situation sur le plan managérial et social</li><li>-capacités d'écoute attentive des acteurs, de leurs retours d'expérience</li></ul> <p>Capacité à travailler en groupe et à restituer un travail collectif (prise en compte des différents points de vue du groupe, capacité à synthétiser, à reformuler)</p> <p>Présentation orale :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-clarté de l'argumentation</li><li>-capacité à convaincre</li><li>-capacité à restituer la situation sur le plan managérial et social</li></ul>
--	---	--	---

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

### Bloc 3 : Exercer une expertise de négociation et de communication dans l'environnement complexe de la santé (avec de nombreux partenaires publics et privés)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Négociation dans un environnement complexe caractérisé par des équipes pluridisciplinaires (médicales, scientifiques et gestionnaires) et des interlocuteurs très divers (associations d'usagers du système de santé, autorités administratives, financeurs, ...)  Elaboration d'argumentaires	C3.1 Elaborer une stratégie de négociation avec les partenaires directs, à l'aide d'un argumentaire construit pour consolider le projet, la politique ou le plan	<b>Exercice de simulation de négociation et de communication d'une convention médicale</b> (construction d'un accord, entre professionnels de santé et tutelles gestionnaires) <b>(C3.1 et C3.2)</b> Présentation orale et défense des positions, en sous-groupe	Pertinence de la stratégie de négociation présentée : -prise en compte des points de vue des différents acteurs et savoir se mettre à leur place -analyse des forces et faiblesses de chacun et des rapports de force entre eux -détermination des marges de manœuvre pour agir
Développement des relations avec les partenaires institutionnels, publics et privés pour bâtir une politique, un programme, un projet ou un schéma  Communication avec des publics spécifiques (patients, associations de patients) dans le respect du droit des patients et des règles déontologiques, autorités publiques concernées, concurrents professionnels, autorités étrangères, ...	C.3.2 Elaborer une stratégie de communication auprès des partenaires institutionnels et privés afin de les faire adhérer au projet relevant un intérêt stratégique pour le projet de santé, la politique ou le plan		Pertinence de la stratégie de communication présentée : -qualité des arguments présentés -défense de ses idées avec cohérence en suivant un fil conducteur -sens de la répartie -expression des idées avec clarté et motivation -mise en valeur son expérience personnelle

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

		<p style="text-align: center;"><b>Mise en situation professionnelle (C3.3 et C3.4)</b> par une simulation sur une crise sanitaire émergente en sous-groupe avec la réalisation d'un plan d'actions</p>	<p>Présentation orale et défense des positions en sous-groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-clarté de l'argumentation</li> <li>-capacité à convaincre</li> <li>-cohérence de la stratégie et des argumentaires lors de la simulation de négociation</li> </ul>
<p>Gestion des risques et des situations de risque sanitaire</p> <p>Elaboration d'un plan d'urgence sanitaire et de documents d'anticipation de la communication de crise</p> <p>Gestion de crise</p> <p>Suivi des indicateurs de surveillance et d'alerte</p> <p>Définition d'une politique de communication de crise dans le cas de la gestion de risques ou d'une crise sanitaire</p>	<p>C3.3</p> <p>Définir une organisation, les modalités de fonctionnement de la structure, ainsi que les procédures d'identification des risques et de suivi des indicateurs de surveillance et d'alerte afin de gérer une situation de crise et de pallier la survenue d'événements sanitaires et biologiques</p>		<p>Présentation du plan d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-identification précise des risques</li> <li>-prise en compte des différentes dimensions de la situation</li> <li>-capacité à proposer des solutions réalistes pour résoudre les problèmes</li> <li>-capacité à communiquer avec sang-froid en situation complexe et incertaine</li> </ul>

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>Communication avec des publics spécifiques (patients, associations de patients) dans le respect du droit des patients et des règles déontologiques, autorités publiques concernées, concurrents professionnels, autorités étrangères, ...</p> <p>Analyse des enjeux de la communication selon les secteurs et les publics au cours de la négociation</p> <p>Prévision des conditions de communication, le cas échéant, avec les concurrents professionnels ou en réaction à leur communication</p> <p>Argumentation de la méthode et des choix retenus du projet, de la politique, du plan ou du schéma</p>	<p>C3.4 Exposer le projet, la politique ou le plan pour informer les différents acteurs impliqués (personnel de la structure, les partenaires extérieurs, les instances de tutelle, etc)</p>		<p>Communication du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-présentation du plan de l'intervention (exposé du sujet, problématiques soulevées, recommandations et conclusion)</li><li>-exposé préparé (support écrit ou présentation power point)</li><li>-clarté de l'expression orale et de l'aisance à l'oral</li><li>-réponses argumentées aux questions</li><li>-argumentation des choix retenus</li></ul>
--	--	--	---

---

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle